

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
Garderie et cantine**

Année scolaire 2018/2019

NOM de famille : _____

Adresse complète : _____

N° téléphone du domicile : _____

N° téléphone du père : Portable : _____

Travail : _____

N° téléphone de la mère : Portable : _____

Travail : _____

Courriel : Père : _____

Mère : _____

Profession des parents :

Père : _____ Mère : _____

Nom et adresse de l'employeur :

Père : _____

Mère : _____

Garderie

Rappel contact : garderie@sergy.fr

TARIFS		
4 tranches fiscales (en fonction du Revenu Fiscal de Référence)	Tarifs horaires	
Moins de 25 000 € / an	2,00 €	Gratuité 3 ^{ème} enfant et plus
Entre 25 001 et 45 000 € / an	2,50 €	
Entre 45 001 et 65 000 € / an	3,00 €	
Plus de 65 000 € / an	3,30 €	

**Toute heure commencée est due.
Les goûters ne sont pas fournis.**

NOM et prénom des enfants	Date de naissance	Classe à la rentrée à venir
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Pour l'accueil régulier (engagement sur l'année scolaire) remplir le tableau ci-dessous (cocher les cases correspondantes)

	Jours et heures de garde									
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Horaires	07:15 - 08:30	<input type="checkbox"/>	07:15 - 08:30	<input type="checkbox"/>	matin	<input type="checkbox"/>	07:15 - 08:30	<input type="checkbox"/>	07:15 - 08:30	<input type="checkbox"/>
	16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>	16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>	et/ou		16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>	16:30 - 17:30	<input type="checkbox"/>
	16:30 - 18:45	<input type="checkbox"/>	16:30 - 18:45	<input type="checkbox"/>	après-midi	<input type="checkbox"/>	16:30 - 18:45	<input type="checkbox"/>	16:30 - 18:45	<input type="checkbox"/>

HORAIRES D'OUVERTURE DU MERCREDI

MERCREDI MATIN	<u>Accueil</u> : 7h15 jusqu'à 8h30 <u>Départ</u> : entre 11h30 et 12h (ou 13h30 si repas pris à la cantine)
MERCREDI APRES-MIDI	<u>Accueil</u> : 11h30 à 12h si repas pris à la cantine <u>SINON 13h30</u> <u>Départ</u> : entre 16h30 et 18h

Commune de SERGY

TARIFS			
4 tranches fiscales (en fonction du Revenu Fiscal de Référence)	½ journée (matin ou après-midi)	Journée complète (matin et après-midi)	Repas cantine en plus
Moins de 25 000 € / an	2,00 € x 4 h = 8 €	12,00 €	3,00 €
Entre 25 001 et 45 000 € / an	2,50 € x 4 h = 10 €	15,00 €	4,30 €
Entre 45 001 et 65 000 € / an	3,00 € x 4 h = 12 €	18,00 €	5,60 €
Plus de 65 000 € / an	3,30 € x 4 h = 13,20 €	19,80 €	6,80 €

Pour l'accueil occasionnel : inscriptions possibles sur le portail famille BL.citoyens (créer un compte à l'aide du code abonné famille transmis par la commune)

Les allocations familiales sont versées par :

NOM de la caisse : _____

Adresse : _____

N° allocataire complet : _____

Date :

Signature des parents ou du tuteur légal

Cantine

Rappel contact : cantine@sergy.fr

TARIFS			
4 tranches fiscales (en fonction du Revenu Fiscal de Référence)	Prix du repas (abonnement)	Prix du repas (occasionnel)	Prix pour enfants allergiques apportant leur panier repas
Moins de 25 000 € / an	3,00 €	3,50 €	1,50 €
Entre 25 001 et 45 000 € / an	4,30 €	5,00 €	2,15 €
Entre 45 001 et 65 000 € / an	5,60 €	6,00 €	2,80 €
Plus de 65 000 € / an	6,80 €	7,50 €	3,40 €

NOM et prénom des enfants

Date de naissance

Classe à la rentrée à venir

Après avoir pris connaissance du règlement en pièce jointe et accepté le contenu, je déclare inscrire mon (mes) enfant(s) pour un abonnement de _____ jours par semaine à savoir :

les lundis

les jeudis

les mardis

les vendredis

les mercredis* (→ uniquement pour les enfants inscrits à la garderie ce jour-là)

*les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie le mercredi après-midi doivent être récupérés par leurs parents à **13h30 au plus tard**.

Inscriptions possibles en occasionnel sur le portail famille BL.citoyens (créer un compte à l'aide du code abonné famille transmis par la commune). **Plus de tickets en vente à la mairie.**

Date :

Signature des parents ou du tuteur légal

ACCUEIL PERISCOLAIRE (garderie et cantine) AUTORISATION PARENTALE

Nous, soussignés _____ autorisons les responsables du service périscolaire (garderie et cantine) de la commune de SERGY à présenter mon (mes) enfant(s) à un médecin en cas de soin à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie. Nous nous engageons à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

Si cela est possible, nous souhaitons la consultation du docteur (NOM, adresse, téléphone) :

ou l'hospitalisation (précisez le NOM de l'hôpital ou de la clinique) :

Nous autorisons notre (nos) enfant(s) :

- à participer aux activités organisées par la structure (déplacement y compris)
- à être photographié et à apparaître sur une photo dans le cadre d'un article de journal

Observations particulières (contre-indications alimentaires, maladies chroniques ...) ou recommandations des parents pour chacun des enfants :

Personnes à prévenir en cas de nécessité :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Sortie des enfants

Nous autorisons notre (nos) enfant(s) à rentrer à la maison **SEUL(S)** après le fonctionnement de la garderie ou des TAP :

OUI

NON

Si NON, citer les personnes habilitées à venir chercher l'enfant (si ce ne sont pas les parents) :

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____

Date :

Signature des parents ou du tuteur légal

ACCUEIL PERISCOLAIRE (garderie et cantine)

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Le dossier unique d'inscription dûment daté et signé
- L'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2018/2019
- La fiche sanitaire de liaison (une par enfant inscrit)
- L'autorisation parentale
- Les règlements signés
- Le dernier avis d'imposition sur les revenus (ou les 3 dernières fiches de salaire des deux parents ou attestation Pôle Emploi)

ATTENTION : en cas d'absence de justificatifs, le tarif maximum sera appliqué.
Quant aux situations particulières, elles seront traitées au cas par cas.

- Un RIB (pour les parents qui souhaitent régler leurs factures par prélèvement bancaire)

AFIN DE FACILITER LA VIE DE TOUS, NOUS INVITONS VIVEMENT LES PARENTS A UTILISER LE LOGICIEL BL-CITOYENS.

ET SURTOUT, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, NOUS DEMANDONS AUX PARENTS DE PAYER LEUR FACTURE PAR CB VIA LE LOGICIEL BL-CITOYENS.

IL EST AUSSI POSSIBLE DE PAYER PAR PRELEVEMENT EN NOUS FOURNISSANT UN RIB.

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVANCE,

LA MAIRIE